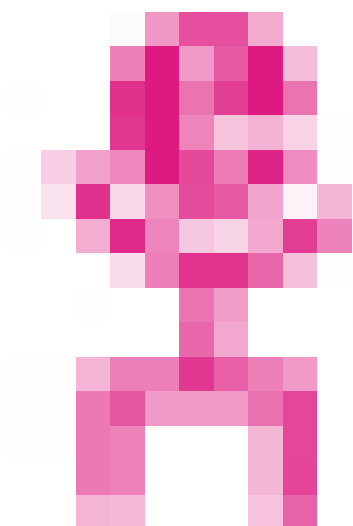


<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5800>



Audience S.N.E.S.-F.S.U. – C.R.B.F.C. du mardi 14 mai 2019

- SNES académique de Dijon - S3 - Editorial -



Date de mise en ligne : mercredi 29 mai 2019

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Le CRBFC est représenté par Stéphane Guiguet, vice-président chargé des lycées et par Jean-Pierre Drouot, directeur des lycées.

En préambule, Le SNES-FSU a rappelé que les collègues sont inquiets des fortes baisses de dotation de fonctionnement dans certains lycées bourguignons, pour mettre au même niveau les lycées des deux anciennes régions. Le logiciel Doly (Dotations Lycées), venu de Franche-Comté est mis en place depuis la fusion des 2 Régions.

De plus, même si le SNES-FSU comprend bien que la réforme s'impose aussi à la Région avec le financement des manuels scolaires (promesse de Marie-Guite Dufay lors de sa campagne) et cela pose des vrais soucis pédagogiques pour les enseignants. Ne faudrait-il pas que le CRBFC informe les parents de cette conséquence néfaste (une de plus) de ces réformes mal pensées et beaucoup trop précipitées ?

- Lenteur des travaux dans les lycées

Le CRBFC assure faire de son mieux avec un budget contraint et priorise les travaux (ou des mesures d'adaptation) concernant la sécurité. Les cas signalés de différents lycées ont été abordés et le CRBFC les informera des décisions prises.

- L'équipement informatique

Les équipes pédagogiques ont des inquiétudes récurrentes sur l'informatique : réseau, débit, matériels et maintenance.

Le CRBFC rappelle que tous les lycées sont fibrés et qu'il y a eu augmentation des débits. Il assure que le nouvel ENT choisi sera plus intuitif et commun de l'école au lycée (coordination avec les départements, sauf peut-être pour l'Yonne). La sauvegarde des archives Liberscol figure dans le cahier des charges. La formation des collègues se fera à l'interne dans chaque établissement mais la Région n'a prévu aucun budget de formation, ce que conteste le SNES-FSU.

Le CRBFC prend note de la remarque du SNES-FSU sur les problèmes de configuration et des protocoles de sécurité qui ralentissent beaucoup le réseau et réduisent fortement le débit.

- Mise en place de la réforme des lycées

Le SNES-FSU exprime ses inquiétudes quant à la **taille des salles** face à la réforme des lycées à venir.

Le CRBFC n'a pas de réponses à donner pour les problèmes d'accueil dans les salles de classe si les effectifs dépassent 35 élèves, et ne pourra pas répondre aux dernières demandes présentées par certains lycées. La procédure à suivre est de formuler ses demandes pour le Plan Pluriannuel d'Equipement, et de les renouveler jusqu'à ce qu'elles deviennent prioritaires.

Le SNES-FSU s'inquiète de la **dotation de seulement 20 € par élèves pour les manuels scolaires.**

Pour les manuels scolaires, le CRBFC a décidé dès septembre 2018 de parler de « ressources pédagogiques » plutôt que manuels scolaires, en accord avec les autres Régions, afin de se préparer à l'évolution des nouvelles pratiques... Le CRBFC garde son domaine de règlement d'interventions (le numérique est une compétence de l'Etat) mais quand même élargi au numérique (20 € est la somme donnée par élève pour les « ressources pédagogiques » donc plus uniquement pour les manuels scolaires « papier ») ; la Région est dans l'attente des remontées des établissements via les chefs d'établissements, qui ont dû consulter les équipes pédagogiques sur leurs choix pour la rentrée en 2nde et 1ère . La Région assure qu'elle suivra les choix des collègues, mais dans la limite des 20 € par élève,

Le SNES-FSU dénonce cette dotation qui sera donc très insuffisante et qui pèsera sur les élèves et leurs enseignants.

- Évolution de l'offre de formation

La priorité du CRBFC demeure la proximité et l'offre de niveau IV et V. Il faudra attendre la lettre de cadrage sur les

critères d'évolution de l'offre de formation dans la Région (les 2 académies donc) début juin... et les établissements devront rédiger des lettres d'intention sur leurs souhaits.

C'est à ce moment que les collègues devront être vigilants avec leur chef d'établissement pour qu'il remonte des propositions d'offre de formation.

Le CRBFC déclare qu'il sera attentif à la situation du lycée de Tournus, le plus malmené de l'Académie en termes de DHG (-200 heures). Il n'envisage aucune fermeture de lycée dans l'Académie.

- Réforme de l'apprentissage

Cette compétence court jusqu'au 31/12/2019. Pour l'après le CRBFC est en attente de plus d'informations de L'État. Il assure qu'il aidera mais dans la mesure de ses moyens, qui sont en diminution du fait des baisses de dotations de L'État. Ses choix seront donc politiques.

- Politique des internats

Le CRBFC n'envisage pas de fermeture d'internats, même de petite taille et ruraux, sauf si de gros travaux étaient à prévoir, ce qui n'est pas le cas actuellement.

- Transports scolaires

Ce n'est pas de la compétence des Régions de financer les conséquences de la réforme des lycées (mutualisation de certaines spécialité avec des déplacement entre les lycées) ; les rectorats ne sont pas inquiets sur le développement des cours le mercredi après midi suite à la mise en place de la réforme. Le CRBFC ne pourra de toutes façons pas mettre en place des transports supplémentaires le mercredi après midi...

De plus, il y aura une évolution de la tarification sociale pour les internes et demi-pensionnaires pour aider un peu mieux les boursiers avec des critères plus fins pour la rentrée 2019, afin de mieux s'adapter aux 6 niveaux de bourses.

N'hésitez pas à contacter votre secrétaire de S1 pour avoir les réponses aux questions qu'il m'a transmis concernant votre lycée !